



# RENTRÉE SCOLAIRE

## LA RÉGION AUX CÔTÉS DES JEUNES

La Région Guadeloupe met en place de nombreuses actions en faveur de la jeunesse. L'éducation, la formation, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes font en effet partie des compétences et des priorités de la collectivité régionale.

L'entretien, la rénovation et l'équipement des lycées, la gratuité des livres pour les lycéens, la mise en place des **ECOLES DE LA DEUXIÈME CHANCE**, la construction du **PÔLE UNIVERSITAIRE DU SUD BASSE-TERRE** (Camp Jacobs), la création de l'**UNIVERSITÉ RÉGIONALE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT** (URMA), le **SOUTIEN SCOLAIRE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS** (P2RS), les aides aux étudiants diverses... Ce sont autant d'initiatives qui sont mises en place ou soutenues par le conseil régional, à travers ses commissions sectorielles : la commission Jeunesse, la commission Éducation, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation.

En tant qu'ancien professeur et proviseur de lycée, la présidente de Région, **Josette BOREL-LINCERTIN** est particulièrement attentive aux différentes problématiques qui touchent la jeunesse : « *c'est un immense honneur pour moi, mais aussi une grande responsabilité, en tant que nouvelle présidente de la Région Guadeloupe, de poursuivre et d'amplifier la politique régionale en faveur de la Jeunesse. La collectivité régionale continuera à massivement investir dans l'éducation et la formation.* »



### LE SAVEZ-VOUS ?

**6,2**  
MILLIONS

C'est le montant total des travaux financés par la Région dans les 24 lycées publics de l'archipel au titre de l'année 2012.

**1949**

C'est le nombre de jeunes de 18 à 25 ans qui ont pu effectuer un stage en entreprise aux mois de juillet/août cette année, grâce au dispositif « *stage régional jeunes en entreprises* » mis en place par le conseil régional, en partenariat avec le MEDEF, la CGPME, l'UMPEG, l'UCEG, l'UAG et le rectorat.

**60**

C'est le nombre de chambres réservées aux étudiants guadeloupéens, dans le cadre d'un partenariat avec la Cité Universitaire de Paris.

**1**

Un ordinateur portable est mis à disposition de chaque élève de seconde. Il le gardera tout au long de son cursus au lycée.

### Etudiants, à quelle aide pouvez-vous prétendre ?

La **bourse régionale** pour les bacheliers qui ne bénéficient d'aucune autre aide, la **bourse extra régionale** pour effectuer un stage à l'étranger, la **bourse doctorale**, le **prêt à taux zéro**, le **prêt étudiant multimédia bonifié** pour acquérir un ordinateur portable...

Pour plus de renseignements :  
**CONSEIL RÉGIONAL DE GUADELOUPE**  
 DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE,  
 DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
 Avenue Paul Lacavé - 97100 Basse-Terre  
 Tél. : 0590 80 40 40 / Fax : 0590 80 34 19  
[www.cr-guadeloupe.fr](http://www.cr-guadeloupe.fr)



La Région construit la Guadeloupe de demain

